

Urbanisme

A Brumath, la maison Riff est sauvée de la démolition

Par E. S. - 19:21 | mis à jour à 19:57 - Temps de lecture : 1 min
| | Vu 1035 fois



La maison sera finalement rachetée et restaurée par le bailleur Alsace Habitat. Photo DNA

Dans un communiqué transmis ce mardi après-midi, le maire de Brumath annonce que « la maison alsacienne de Brumath sera sauvée ».



Durant les derniers jours nous avons tous pu mesurer l'émoi suscité par le projet porté par un promoteur local et prévoyant l'édification d'un projet immobilier à Brumath par la démolition d'une maison alsacienne à colombage.

Dès l'origine j'ai plaidé pour une solution équilibrée et tendant à la recherche d'un compromis entre des enjeux patrimoniaux évidents et des intérêts particuliers légitimes.

Après de nombreuses heures de réunion et de négociation avec les porteurs du projet, j'ai le plaisir de faire savoir à tous les Brumathois et à tous les amoureux du patrimoine local, que la maison alsacienne de Brumath sera sauvée.

Le bailleur social Alsace Habitat, opérateur de la Collectivité Européenne d'Alsace et spécialiste de la préservation du patrimoine alsacien, sensibilisé à la sauvegarde de cette maison alsacienne située en plein cœur de ville, s'est porté candidat au rachat de cette maison dans l'objectif de la restaurer. Je tiens à remercier cette société de sa contribution à la préservation de notre patrimoine.

Je tiens également à remercier le promoteur immobilier qui a adopté une posture d'ouverture durant toute la phase de négociation avec la municipalité sous mon égide.

Je souhaite à présent que les esprits s'apaisent et que nous puissions ensemble nous projeter positivement dans un dialogue constructif dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Etienne Wolf – Maire de Brumath

👍 258 🗨️ 53 ➡️ 61

Les habitants et associations de défense du patrimoine (Amis du patrimoine brumathois et ASMA), opposés au projet de démolition de la bâtisse du XVII^e siècle située en plein centre-ville ont ainsi obtenu gain de cause. La délivrance, mi-mars, par la mairie d'un permis de démolir à un promoteur ayant pour projet la construction d'un collectif de onze logements avait mis le feu aux poudres. Une pétition lancée par un collectif de riverains pour la sauvegarde de la maison avait recueilli plus de 900 signatures. L'animateur Stéphane Bern s'était également immiscé dans le débat par un commentaire sous le post Facebook de la Ville de Brumath dans lequel il qualifiait le maire de « démolisseur du patrimoine ».

La mobilisation semble avoir fini par payer. La maison à colombages ne disparaîtra pas du paysage puisque le maire de Brumath annonce que c'est le bailleur Alsace Habitat, qu'il préside, qui va l'acheter et la restaurer.

Plus d'informations dans notre édition de mercredi.